

Règlements du Prix PaxSahel pour le JsC 2022

I. Contexte et justification

Créé en 2001, le Réseau d'Initiatives de Journalistes (RIJ) est un réseau indépendant et apolitique qui cherche à promouvoir les échanges entre journalistes et l'excellence dans leur métier. Il est également un cadre de formation de journalistes et de tout autre professionnel de média, désireux d'améliorer ses capacités et de partager ses expériences avec ses confrères. En 2016, le RIJ a été fait « Chevalier de l'Ordre du mérite des Arts, des Lettres et de la Communication avec agrafe Radio, Télévision et Presse écrite ».

Depuis 2016, le RIJ travaille à la mise en œuvre du projet « **Appui aux médias pour la prévention et la gestion des conflits** ». Ce projet est financé par la Deutsche Welle Akademie (DWA), principal partenaire du Réseau. Il vise non seulement à former les journalistes sur le Journalisme sensible aux Conflits (JsC) et le Mobile Journalism (MoJo), mais aussi à les encourager à contribuer à la promotion de la paix et de la cohésion sociale à travers les productions journalistiques de qualité.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, que le Réseau d'Initiative de Journalistes, organise depuis 2017 avec l'appui de la DWA et d'autres partenaires, une cérémonie de récompense des meilleurs journalistes qui ont fait preuve de professionnalisme dans le traitement de l'information liée aux conflits. Ce prix est dénommé « Prix PaxSahel pour le Journalisme sensible aux Conflits (JsC) ».

II. Présentation du Prix PaxSahel pour le Journalisme sensible aux Conflits

Le prix PaxSahel pour le Journalisme sensible aux Conflits (JsC) est une récompense décernée par le Réseau d'initiatives de Journalistes (RIJ) et vise à faire la promotion d'un journalisme de qualité, soucieux du vivre-ensemble. Le prix est destiné aux journalistes de trois pays du Sahel, Burkina Faso, Mali et Niger.



Le prix PaxSahel pour le JsC se veut une innovation dans le champ du développement des médias au Burkina. Alors que les pays de la zone du Sahel semblent s'installer dans une crise permanente, s'intéresser aux rôles que peuvent jouer les médias dans la recherche de solutions durables pour la paix et le développement n'est pas une entreprise vaine. En effet, selon l'utilisation qui en est faite, les médias peuvent être des vecteurs d'un vivre-ensemble harmonieux ou être des acteurs aggravant de situations conflictuelles.

Ainsi, depuis cinq (05) ans sans discontinuer, le RIJ, appuyé par la DW Akademie et d'autres partenaires dont la coordination nationale du G5-Sahel Burkina, organise chaque année la cérémonie de récompense du Prix PaxSahel. Trois journalistes lauréats, qui se sont illustrés par leurs productions dans les catégories Presse écrite/presse en ligne, télé et radiodiffusion reçoivent chacun une attestation, un trophée, des lots en espèces et en nature. Lors de la 5^{ème} édition, deux prix spéciaux ont aussi remis : le Prix spécial Koffi Amétépé pour l'intégration et le Prix spécial coordination nationale G5-Sahel Burkina.

III. Critères de participation au prix PaxSahel

- Le journaliste doit justifier son appartenance à un organe de presse ;
- Il doit remplir le formulaire d'inscription (à télécharger sur www.paxsahel.com) ou à retirer au siège du RIJ ;
- Le dossier de candidature doit aussi comporter un synopsis détaillé de la production (thème, titre de l'œuvre, résumé de la production, organe, date de publication/diffusion, etc.) ;
- Les œuvres doivent être produites entre le 1^{er} octobre 2021 et le 10 Octobre 2022.
- Les œuvres constitutives de candidatures seront reçues physiquement du 26 septembre au 31 octobre 2022 au siège du RIJ ou en ligne sur paxsahel@gmail.com et cdp@rij-burkina.org.
- Le journaliste s'engage à ce que ses œuvres puissent être publiées sur le site www.paxsahel.com. Pour cela, il doit avoir l'autorisation écrite de son premier responsable.

IV. Grille de notation des œuvres en compétition

- Les productions doivent répondre aux règles d'éthique et de déontologie en matière journalistique et aux normes du Journalisme sensible aux Conflits (JsC),
- Les œuvres doivent être réalisées en langue française ; les extraits sonores ou visuels en langue nationales doivent être sous-titrés ou doublés.



- Les candidats au concours ne peuvent présenter qu'une seule œuvre.
- Les formats retenus sont : le reportage, le grand reportage et l'enquête avec une durée de :
 - ✓ 6 minutes minimum et 26 minutes maximum pour la catégorie radio et MoJo,
 - ✓ deux pages maximums pour la presse écrite
 - ✓ entre 800 et 2000 mots pour la presse en ligne),
 - ✓ une copie numérique de qualité (sur clé USB) pour les œuvres audiovisuelles,
 - ✓ Une copie PDF et un exemplaire du journal pour les articles de presse écrite.
 - ✓ Une version PDF en couleur et le lien de l'article pour les œuvres de la presse en ligne.

V. Critères d'analyse des œuvres par le Jury

Les critères d'analyse des œuvres reposent essentiellement sur :

- Pertinence du sujet
- L'originalité
- L'actualité
- Le respect des normes journalistiques selon le format
- Le caractère JsC :
 - ✓ Sujet conflictuel
 - ✓ Equilibre (dans le choix des intervenants et la narration)
 - ✓ Choix du vocabulaire (compréhensible et usage de termes modérés)
 - ✓ Propositions de piste de solutions par les protagonistes.

VI. Diffusion des œuvres sur www.paxsahel.com

Les œuvres répondant aux critères JsC seront diffusées sur le site www.paxsahel.com.

Pour toute information complémentaire, veuillez-vous adresser au Comité de Rédaction PaxSahel aux adresses suivantes : paxsahel@gmail.com / 72-03-03-39 / 64-71-01-81.